



*District Haute-Garonne de Football*

**COMMISSION DEPARTEMENTALE  
DE DISCIPLINE**



**Réunion Plénière du lundi 13 mai 2024**

**Procès-Verbal N° DIS.N°28 23/24**

**DECISION DE LA COMMISSION**

**Affaire n°1 :**

**TOAC / ST.LYS O. du 10.03.2024 – SD1**

**Club du TOAC**

1 an ferme de suspension de toutes fonctions officielles, à compter du 14.03.2024  
Motif : acte de brutalité/joueur, pendant et hors action de jeu durant la rencontre, comportement intimidant/menaçant après la rencontre aggravée pour possession d'un objet pouvant servir d'arme

1 match automatique + 9 matches fermes de suspension, de toutes fonctions officielles  
Motif : acte de brutalité/joueur, pendant la rencontre sur action de jeu, sanction aggravée en récidive « Procès-Verbal N° DIS.N°23 22/23 »

8 matches fermes de suspension, de toutes fonctions officielles, à compter du 20.05.2024  
Motif : bousculade/joueur pour être entré sur le terrain pour participer à la bagarre, aggravée par la récidive « Réunion restreinte du 29 février 2024 Procès-Verbal n° LCS. 022.23.24 »

7 mois fermes de suspension, de toutes fonctions officielles, à compter du 20.05.2024  
Motif : comportement intimidant après la rencontre aggravée pour possession d'un objet pouvant servir d'arme

Match perdu par pénalité

**Public**

3 pts de retrait à l'équipe pour les agissements des spectateurs pour avoir pénétré sur l'aire de jeu pour en découdre et les agissements du spectateur/licencié muni d'une barre de fer après le match

**Club de ST.LYS O.**

1 match automatique + 10 matches fermes de suspension, de toutes fonctions officielles  
Motif : acte de brutalité/joueur, pendant et hors action de jeu durant la rencontre

Match perdu par pénalité

***Affaire n°2 :***

**TLSE MIRAIL AS 2 / MAHORAIS DE TOULOUSE du 28.04.2024 – SD5 – poule D**

Match à rejouer à une date fixée par la Commission, avec désignations de 3 arbitres

Transmission du dossier à la C.D.A. en ce qui concerne les manquements de l'Observateur

***Affaire n°3 :***

**PLAISANCE DU T. US 22 / SAVE ET GARONNE 22 du 06.04.2024 – U14 D1**

**Club PLAISANCE DU TOUCH US 22**

6 mois fermes de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 20.05.2024

Motif : propos diffamants sur réseau social